

16 Port-Gentil

Vie des entreprises/Total Gabon/Front social Le ministre du Pétrole en médiateur

CNE
Port-Gentil/Gabon

LES éléments juridiques fournis par le juge des référés, le 3 août dernier, indiquaient pourtant que les six employés de Total Gabon licenciés par leur employeur, un jour plus tôt, devaient regagner leurs postes de travail. Mais cela n'a pas été le cas jusqu'ici.

Bien au contraire, la filiale gabonaise de la compagnie pétrolière française a évoqué un certain nombre de raisons pour justifier le choix de maintenir sa décision. Et comme la tension ne baisse pas entre l'entreprise et les travailleurs représentés par l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep), Pascal Houangni Ambourou est contraint d'intervenir. Dans une posture de médiateur, le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures a été sollicité par le directoire de l'Onep qui, depuis un peu plus de deux semaines, semble-t-il, ne parvient pas à faire entendre raison la direction générale de Total Gabon. D'autant plus que le dialogue social entre les deux parties est rompu. Ainsi, le membre du gouvernement a-t-il rencontré, mercredi, les deux parties en conflit en vue d'une sortie de crise. Pour le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, nul besoin de revenir sur les raisons ayant motivé antérieure-



Pascal Houangni Ambourou lors de sa rencontre avec la direction générale de Total Gabon.



Avec l'Onep, le ministre a été informé de tout ce que le Syndicat a fait jusqu'ici.

ment les attitudes des uns et des autres. «Il faut, d'une part, que la loi soit respectée et, d'autre part, que

nous nous asseyons autour d'une table pour faire l'inventaire des revendications et trouver un modus vivendi

pour le bien-être de ces agents et, surtout, pour le bon fonctionnement de la production de Total Gabon

qui est nécessaire, essentiel et indispensable pour les ressources de l'Etat gabonais», a estimé M. Houan-

gni Ambourou. Le ministre a d'abord rencontré l'Organisation nationale des employés du pétrole et les six agents de Total Gabon licenciés. Tous ont édifié le membre du gouvernement sur un certain nombre de points inhérents à cet aboutissement. Ensuite, il s'est entretenu avec Henri-Max Ndong Zue, directeur général de l'opérateur pétrolier. Lequel est revenu sur les motifs du licenciement de ses six collaborateurs. Non sans relever que «la décision du juge des référés est postérieure au licenciement que nous avons prononcé». Aussi, a-t-il salué l'initiative de la tutelle qui, selon lui, traduit «la volonté de celle-ci et du gouvernement tout entier d'assurer la sérénité de notre industrie». Henri-Max Ndong Zue a, par ailleurs, marqué son adhésion à la reprise du dialogue social avec les délégués du personnel et leur syndicat. Quoique le sort des licenciés demeurent entre les mains d'un recours en appel à la décision du juge des référés. Le directoire de l'Onep a dit être satisfait de l'engagement du gouvernement, via son ministre du Pétrole et des Hydrocarbures. «Mais notre satisfaction sera totale lorsque nos collègues licenciés vont réintégrer leur entreprise», a déclaré Sylvain Mayabi, le secrétaire général de l'Onep. Une autre rencontre des parties est prévue d'ici dimanche.

Éducation/En prélude à la rentrée scolaire 2018-2019 Le directeur d'Académie provinciale s'affaire



Henr-Georges Boundzanga Boundzanga (centre), attentif aux propos du directeur de l'école conventionnée, M. Patrick.



Les élèves de l'école conventionnée pendant la récréation : les cours ont bien repris.



Vue partielle du futur lycée islamique en construction : les travaux seront terminés avant la rentrée des classes.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

EN prélude à la rentrée scolaire 2018-2019, le directeur d'académie provinciale de l'Ogooué-Maritime, Henri-Georges Boundzanga Boundzanga, a connu une intense activité en milieu de semaine avec l'ensem-

ble de ses collaborateurs. Il y a eu d'abord cette réunion dans les locaux de la direction d'académie provinciale avec les directeurs d'écoles. Son objet, échanger avec ses interlocuteurs sur la prochaine rentrée des classes dont des "rumeurs infondées" annoncent le report. «Tant que le gouvernement ne s'est pas encore prononcé, nous n'avons pas le droit de considérer les nouvelles des

réseaux sociaux. Les responsables d'établissements n'ont plus que quelques jours pour les ouvrir, et ils doivent justement s'en tenir à ça», a dit Henri-Georges Boundzanga Boundzanga. Puis, il a rappelé aux directeurs d'écoles la nécessité de préparer leurs structures. Lesquelles seront sollicitées pour accueillir les opérations de vote dans le cadre des élections législatives et locales qui poin-

tent à l'horizon. Après cette réunion, le directeur d'académie provinciale de l'Ogooué-Maritime, à la tête d'une forte délégation, s'est ensuite rendu à l'école conventionnée de la capitale économique. Là-bas, la rentrée des classes s'est effectuée normalement avec beaucoup d'innovations grâce à l'apport de Perenco. La compagnie pétrolière a, en effet, fournis

des travaux. «Nous sommes satisfaits de l'avancement normal des travaux, avec les classes et les bureaux qui sont carrelés. L'électricité est également terminée. Sinon presque. La plomberie aussi. Il reste encore des travaux d'assainissement de la cour, mais ce sont des petits détails, le plus gros est en train de s'achever», s'est réjoui Henri-Georges Boundzanga Boundzanga.

Photo : JP. Allogo

Photo : JP. Allogo

Photo : JP. Allogo